

14^e Colloque de l'Association de comptabilité nationale
Session 4 - Quelles mesures du niveau de vie et de la richesse des ménages en comptabilité nationale ?

Valorisation de l'activité domestique dans le cadre des comptes nationaux

Delphine Roy, Insee

Le rapport Stiglitz a rappelé que le produit intérieur brut n'est pas un indicateur de bien-être, mais qu'il est possible de se rapprocher d'un tel indicateur, notamment en prenant en compte la production domestique non marchande, réalisée par les ménages pour eux-mêmes. L'enquête Emploi du Temps permet d'apporter un éclairage sur sa potentielle contribution au bien-être, et de soulever des questions de définitions et de méthode.

Définir le travail domestique ne va pas de soi. Selon que l'on y inclut ou non les activités de semi-loisir comme le bricolage et le jardinage, ou encore les trajets, il représente entre 15 et 27 heures par semaine.

Au niveau national, le nombre d'heures annuelles consacrées au travail domestique est égal à une à deux fois le temps de travail rémunéré : entre 42 et 77 milliards d'heures, en 2010.

Valoriser ce travail au SMIC donne un montant considérable : de 19 à 35 % du PIB selon la définition retenue. Le valoriser au prix du travail spécialisé de chaque type de tâche conduit à des montants encore plus importants.

Inclure la valeur du travail domestique dans le revenu des ménages aurait toutefois un effet modéré sur les écarts de niveau de vie : il n'y a pas de « rattrapage » massif du niveau de vie médian par les ménages les plus pauvres du fait de la production domestique.

Enfin, plus on restreint l'analyse aux tâches ménagères et parentales les plus éloignées du loisir, et plus la part réalisée par les femmes apparaît importante: elles réalisent 72 % du « cœur » du travail domestique, contre 60 % avec la définition la plus extensive.